

Communiqué bimestriel de la  
municipalité de Saint-Barnabé

# L'ÉCLAIREUR

pour que le courant passe !

AOÛT • SEPTEMBRE 2020 Vol. 6 N° 34

Manquez pas ça!



**NOUVEAU  
SYSTÈME D'ALERTE  
MUNICIPALES**

Découvrez-le en page 4 et 5.

**BUREAU MUNICIPAL**  
819 264-2085  
[www.saint-barnabe.ca](http://www.saint-barnabe.ca)

**Courriel :**  
[receptionst-barnabe@telmilot.net](mailto:receptionst-barnabe@telmilot.net)

**Heures d'ouverture :**  
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

## CONSEIL Municipal

En tout temps vous êtes invités à assister aux séances du conseil municipal.

Ces rencontres mensuelles se déroulent au 70, rue Duguay à Saint-Barnabé.

### Prochaines rencontres :

MARDI le 8 septembre à 19 h 30  
et

LUNDI le 5 octobre à 19 h 30.

Votre présence est importante.

Cette année, plusieurs festivités et occasions de se rassembler furent repoussées ou annulées... Mais le cœur du village a quand même bougé tout l'été, grâce à la tenue du **Camp de jour 2020 !**

Les enfants inscrits ont pu s'amuser tout l'été et faire de belles activités qui nous l'espérons resteront gravées dans leur mémoire.



Nous désirons également souligner l'entrée des classes qui arrivent à grands pas. À tous les élèves du préscolaire jusqu'aux universitaires qui habitent notre belle municipalité, **BONNE RENTRÉE !**

BONNE RENTRÉE également à tout le personnel qui de près ou de loin, fera de notre école un milieu de vie agréable, sécuritaire et qui fera une différence dans la vie des étudiants. Merci de votre présence parmi nous.

Votre conseil municipal



Depuis quelque mois nous tenons nos séances du conseil municipal à huis clos.

**Nous pouvons maintenant ouvrir nos séances au public**, mais les places seront limitées en raison des mesures sanitaires que nous devons appliquer dûes à la COVID-19. Nous vous suggérons de venir

seul et non en groupe de deux. **Couvre-visage et lavage des mains sont obligatoires.** Vous devrez respecter les consignes de distanciation de deux mètres. Il est donc possible que nous devions refuser des gens si la capacité maximale de la salle est atteinte.

*Merci de votre compréhension.*

## BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE 18 - 25 AOÛT  
**MARDI 13 h 30 à 16 h**

HORAIRE SEPTEMBRE  
**MARDI 13 h 30 à 16 h**

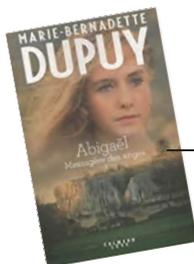
Surveillez Facebook, l'horaire de septembre y sera confirmé. Merci de votre compréhension.

Tél.: 819 264-2085 poste 4

### COVID-19

Voici un rappel des consignes sanitaires en place à la bibliothèque.

- Couvre-visage **OBLIGATOIRE**.
- 1 personne à la fois.
- Distanciation respectée.



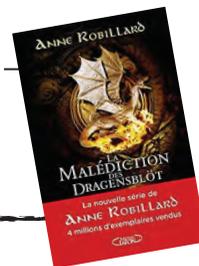
Abigaël, Marie-Bernadette Dupuy.  
Tomes 1 à 4.



Du côté des Laurentides  
Louise Tremblay D'Essiambre.  
Tomes 1 et 2



Marie-Camille, France Lorrain.  
Tomes 1 et 2



La malédiction des Dragensblöt  
Anne Robillard.  
Tomes 1 à 5

## FADOQ St-Barnabé

### L'A.G.A. reportée



L'A.G.A. prévue en avril dernier fut reportée, pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous. Cette assemblée annuelle était importante pour permettre de combler trois postes qui arrivent à terme au sein du C.A.

**Vice-présidente :** Mme Marcelle Saucier.  
**Administrateur :** M. Léo Duhaime.  
**Administratrice :** Mme Louise Lamy (maladie).

Si l'un de ces postes vous intéresse, intéresse l'un de vos proches ou si vous désirez vous présenter à nouveau, il sera possible de le faire!

C'est simple, vous devez nous en informer, en signifiant votre intérêt **AVANT le 15 septembre**.

La FADOQ régionale nous invite à faire l'A.G.A. vers la mi-octobre. Cette dernière sera possible seulement si les conditions sanitaires peuvent être maintenues, sinon elle sera reportée à nouveau. Nous vous en informerons.

### Carte de membre

Le renouvellement des cartes se fera par la FADOQ Régionale, vous recevrez la marche à suivre par la poste.

**Aidez-nous à garder cette belle association en vie et active... Renouvelez vos cartes !**

Jean-Marc Duplessis, président  
Louise Bornais, secrétaire.  
INFO : 819-535-2336.

## URBANISME

### DEMANDE DE PERMIS ET AVIS DE LA FIN DES TRAVAUX Collaboration Citoyen/Technicien en aménagement et urbanisme.

En vertu du règlement sur les permis et les certificats, **il peut avoir un délai allant jusqu'à 30 jours entre la demande de permis et l'émission de celui-ci**, pour assurer une analyse et une vérification adéquate.

SVP, prévoir ce délai lors de la préparation de la demande de permis et le début des travaux pour éviter des travaux amorcés sans permis qui pourraient s'avérer non conformes à la réglementation. Souvent la demande est datée du jour même du début des travaux ou encore seulement quelques jours avant le début des travaux.

**Exemple d'un délai trop court :** Votre demande est datée du mardi, et les travaux sont prévus débiter le samedi suivant. Le technicien est présent le jeudi seulement (pour une période de 7 heures).

Sans oublier qu'il doit traiter les demandes antérieures à la vôtre, les demandes d'information, le traitement des dossiers mandatés par le Conseil ou en provenance des différents gouvernements et ministères et ce, en plus des inspections sur le terrain.

Il est donc compréhensible que votre demande ne soit pas traitée



le jour même ou dans la semaine même du dépôt de votre demande. Votre compréhension est sollicitée pour comprendre les délais possibles entre le dépôt de votre demande et l'émission du permis.

Merci de votre compréhension,

*Municipalité  
de Saint-Barnabé*

## SÉCURITÉ



*Pour une  
RENTÉE  
SCOLAIRE  
sécuritaire,  
soyons  
prudents et  
courtois.*

*Attention  
aux enfants,  
aux cyclistes  
et aux piétons.*



**TAXE**



**TAXE**

### ***Dernier paiement taxe municipale***

Nous sommes conscients de la dure réalité que peut causer la COVID-19 auprès des familles de St-Barnabé. C'est pourquoi la municipalité appliquera le report des paiements de la taxe municipale, tel que suggéré par le gouvernement.

Voici la date pour le dernier paiement à effectuer cette année :

**• 4 octobre 2020** (au lieu du 4 septembre 2020).

## SÉCURITÉ

### ALERTES MUNICIPALES

#### Bien communiquer pour mieux vivre ensemble !

Afin de mieux informer ses citoyens et citoyennes, la municipalité de Saint-Barnabé a mis en place un système novateur de communication multiplateforme.

Gérée par le Service des communications de la municipalité, notre application « **Alertes municipales** » vous transmet rapidement par messages téléphoniques, par SMS ou par courriels, les alertes municipales importantes. Que ce soit pour des changements aux

services municipaux tels que le déneigement ou la collecte des ordures ou pour des avis majeurs de santé (tels les avis d'ébullition) ou de sécurité publique, nos alertes vous parviendront au moment opportun, où que vous soyez. Notre service est sans frais et permet le désabonnement en tout temps.

Toujours soucieuse de la sécurité et de la qualité de vie de ses citoyens, la municipalité de Saint-Barnabé est fière de vous offrir un service à la fine pointe des technologies de l'information.

Restez aux commandes et ne manquez aucune alerte concernant votre municipalité!



ALERTES  
**MUNICIPALES**

Inscrivez-vous  
**c'est GRATUIT !**



Avec nous,



trouvez l'emploi désiré!

Appelez notre centre-conseil en emploi dès maintenant  
Nos services sont **GRATUITS**

Louiseville | Trois-Rivières | Ste-Geneviève-de-Batiscan 819 370-3660  
Shawinigan | Sainte-Thècle 819 537-0354

cremauricie.com 

Avec la participation financière de :

Québec 



ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informé  
immédiatement  
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système  
personnalisé d'alertes  
concernant votre municipalité.

**NOUVEAU  
SERVICE  
GRATUIT**

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins  
**TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL**



circulation



avis  
d'ébullition



interruption de  
l'eau potable



eau brouillée



déneigement



bris  
d'aqueduc



collecte  
domestique



indice de feu



route  
fermée



non-consommation  
de l'eau



avis  
important



**INSCRIVEZ-VOUS  
GRATUITEMENT !**

saint-barnabe.ca • 819 264-2085

## INFO générale

### EMPLOIS D'ÉTÉ ÉTUDIANTS

Dans le but de développer l'embauche de jeunes étudiants, la Municipalité de Saint-Barnabé a engagé **six jeunes** à temps plein durant l'été au Service des Loisirs et aux Travaux publics.

Cette incursion dans le monde du travail pendant les vacances estivales leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences où

chacun a pu développer une expérience de travail enrichissante.

Nous espérons qu'il en sera de même l'année prochaine car nous préparons la relève et nous donnons la chance aux étudiants d'expérimenter sur le terrain, et ce, en plus de favoriser leur insertion socioprofessionnelle par le biais de notre communauté.

### CAMP DE JOUR - 2020

Nous désirons remercier sincèrement tous les parents et les enfants qui ont participé de près ou de loin à la réussite du Camp de jour cet été.

C'est grâce à votre confiance, que nous avons pu maintenir le camp d'été, malgré les mesures

sanitaires qui étaient en vigueur et très bien respectées.

Grâce à votre participation,  
nous pouvons dire haut et fort :  
**Mission accomplie !**

**CAMP De JOUR**  
à St-Barnabé

#### Les étudiants engagés cet été, à titre d'animateurs au camp de jour.

En arrière de gauche à droite :  
Axel (Joélie Gélinas)  
Froot Loops (Alexis Michaud).

En avant de gauche à droite :  
Cupcake (Maïka Levasseur)  
Limonade (Noa Fortier-Chaperon)  
Décibel (Cloé Éthier).

Et Olivier Michaud (absent photo), étudiant qui travaillait avec l'équipe des Travaux publics cet été.



### PROPRETÉ SUR LES PROPRIÉTÉS

La municipalité vous rappelle qu'il est interdit sur votre propriété de déposer de la cendre, déchets,

ferraille, papiers, ordures ménagères, rebuts de toutes sortes, amoncellements et éparpillements de bois, terre, pierre,

briques, béton, branches, matériaux de construction ou de démolition.

Soyez vigilants !

### ACCÈS AU PAVILLON LA CORVÉE

Nous tenons à vous aviser que le Pavillon La Corvée sera nettoyé selon les standards exigés par la Santé publique.

Ensuite nous prendrons une décision, sur les marches à suivre pour la réouverture du Pavillon au grand public.

Une communication suivra pour vous en informer MERCI.

**FORMULAIRE À REMPLIR ET SIGNER**

## Demande de subvention activité extérieure 2020

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Âge: \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Nom de la personne qui fait la demande: \_\_\_\_\_

Demande en loisir :  \_\_\_\_\_ Culturelle:  \_\_\_\_\_

Municipalité où se déroule l'activité: \_\_\_\_\_

Type d'activité: \_\_\_\_\_

Soccer:  Baseball:  Hockey:  Arts martiaux: Gymnastique:  Musique:  Art dramatique  Autre: 

Si autre description: \_\_\_\_\_

Groupe:  Individuelle:  Activité spéciale:  Activité annuelle: 

Montant de la demande: \_\_\_\_\_ \$

Quels sont les motifs de votre demande ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Joindre une preuve **d'inscription** décrivant clairement l'activité ET joindre une preuve **de paiement**.

Le supplément pour participant de l'extérieur doit être clairement identifié.

P.S. : Retourner ce formulaire à la municipalité. Signature: \_\_\_\_\_

**Réservé à l'administration**

Reçu le : \_\_\_\_\_

Demande acceptée :  Demande refusée :  Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

La Municipalité rembourse un montant maximal de 50 \$ par année par enfant pour sa participation à toute activité reconnue admissible aux fins de la présente Politique.

La Municipalité reçoit les demandes et rembourse les demandeurs jusqu'à ce que le montant consacré à ce chapitre lors de l'élaboration des prévisions budgétaires de l'exercice financier auquel elles se rapportent soit atteint.

Un montant maximum de 100 \$ par enfant par année civile peut être accordé dans le cadre de la présente Politique, représentant un maximum de deux activités admissibles aux fins du programme.

La Politique s'applique à toute activité admissible pratiquée entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.

## COLLECTES Régulières

### POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS (POUBELLES) POUR LA COLLECTE DE MATIÈRES

Comme vous l'avez sûrement constaté, un **camion automatisé** a débuté la collecte de matières dans la municipalité ces dernières semaines.

Voyez en image, la position et la distance qu'il faut respecter afin de faciliter la tâche des employés qui doivent manipuler les bacs.

Cette semaine un camion chargement arrière, soit le même type de camion qu'à l'habitude, devrait pouvoir informer les citoyens qu'il croisera lors de la collecte.

Il serait donc favorable que les citoyens possèdent un bac roulant conforme, au dessin ci-joint, pour faciliter la collecte.

N'hésitez pas à communiquer avec la municipalité pour toute question en lien avec le bac roulant :

**819 264-2085**  
**receptionst-barnabe@**  
**telmilot.net**



**NE JAMAIS PLACER VOS BACS SUR LE TROTTOIR OU DIRECTEMENT DANS LA RUE. CELA PEUT NUIRE À LA COLLECTE, AU DÉNEIGEMENT ET À LA CIRCULATION.**

## COLLECTES Régulières

Collecte des déchets et de la récupération :



### AOÛT 2020

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5		7	8
9		11	12		14	15
16	17	18	19		21	22
23		25	26		28	29
30	31					

### SEPTEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2		4	5
6		8	9		11	12
13	14	15	16		18	19
20		22	23		25	26
27	28	29	30			

### OCTOBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
					2	3
4		6	7		9	10
11	12	13	14		16	17
18		20	21		23	24
25	26	27	28		30	31

### NOVEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
1		3	4	5	6	7
8	9	10	11		13	14
15		17	18	19	20	21
22	23	24	25		27	28
29						

### DÉCEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9		11	12
13		15	16	17	18	19
20	21	22	23		25	26
27		29	30	31		

### JANVIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6		8	9
10		12	13	14	15	16
17	18	19	20		22	23
24		26	27	28	29	30
31						

**819 264-2085** [www.saint-barnabe.ca](http://www.saint-barnabe.ca)

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30



Collecte des déchets



Collecte du recyclage